



DIRECTION NATIONALE

21-23, rue de Croulebarbe

75013 PARIS

Tél.: 01 58 52 20 25

Fax: 01 58 52 20 30

e-mail : chaîne-analyses@oenologuesdefrance.fr

CHAÎNE D'ANALYSES 2010

PLAN DE CAMPAGNE

Dans un contexte de sécurité alimentaire, les laboratoires d'œnologie, de par leurs œnologues, sont les garants de la qualité et de l'innocuité du vin. Pour cela, ils s'assurent de l'exactitude de leurs résultats d'analyses en participant à la Chaîne d'analyses de l'EURL Œnologues de France.

Depuis la création de la chaîne d'analyses en 1980, nous nous efforçons d'assurer :

- la réalisation d'une CIL sûre et rigoureusement définie,
- la maîtrise des dysfonctionnements,
- la satisfaction de nos clients.

En 2003, forte d'un capital technique et d'un savoir-faire acquis dans l'organisation de campagnes de comparaisons interlaboratoires (CIL), l'EURL Œnologues de France s'est engagée dans une démarche qualité volontaire.

Depuis septembre 2007, l'EURL Oenologues de France est accréditée par la section laboratoires selon le référentiel LAB CIL Ref 02 et les règles d'application du COFRAC pour les activités d'organisateur de comparaisons interlaboratoires.

Le plan de campagne est scindé en 3 parties :

- ⇒ La présentation des comparaisons interlaboratoires
- ⇒ Les instructions aux participants
- ⇒ Les coordonnées des membres de la Chaîne d'analyses et des sous-traitants/fournisseurs

PRESENTATION DES COMPARAISONS INTERLABORATOIRES (CIL)

Objectifs:

- Les campagnes des comparaisons interlaboratoires, appelée CIL, permettent de démontrer la capacité des laboratoires à réaliser des essais avec compétence sur le vin et de ce fait, d'apporter une garantie aux clients sur l'exactitude de la méthode d'analyse utilisée.

Les résultats de chaque laboratoire sont comparés à une valeur assignée comme référence, avec l'objectif d'évaluer ou d'améliorer la performance d'un laboratoire.

- Les CIL proposées par la Chaîne d'analyses vous permettent de **répondre aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025** (§ 5.9.1. b) et constitue une obligation pour les laboratoires accrédités ou candidats à l'accréditation au référentiels Lab GTA 78 et Lab REF 78 du COFRAC.

Portée d'une comparaison interlaboratoires :

Type de produit soumis à essai :	Vin conforme à la définition du règlement CEE n°479/2008 portant organisation commune du marché viti-vinicole
Domaine des essais :	Analyses physico-chimiques
Essais :	Titre Alcoométrique Volumique; Masse Volumique à 20 °C ; Acidité Totale ; Acidité Volatile ; Acide Acétique ; SO ₂ Libre ; SO ₂ Total ; pH ; Sucres Réducteurs ; Fer ; Cuivre ; DO 420 ; DO 520 ; DO 620 ; Indice de Folin; DO 280 ; CO ₂ ; Acide L-Malique ; Acide L-Lactique ; Acide Tartrique ; Glucose + Fructose ; Acide Sorbique ; Sodium ; Potassium ; Calcium; Température de Saturation; Extrait Sec Total ; Acide Gluconique.

Objets soumis à l'essai :

- Les échantillons de vin sont des briques de 1 litre ou des bouteilles de 0,75 litre.
- Diversité des matrices assurée en conditionnant, pour chaque CIL, un vin de couleur et d'origine différente.

Conditions de participation :

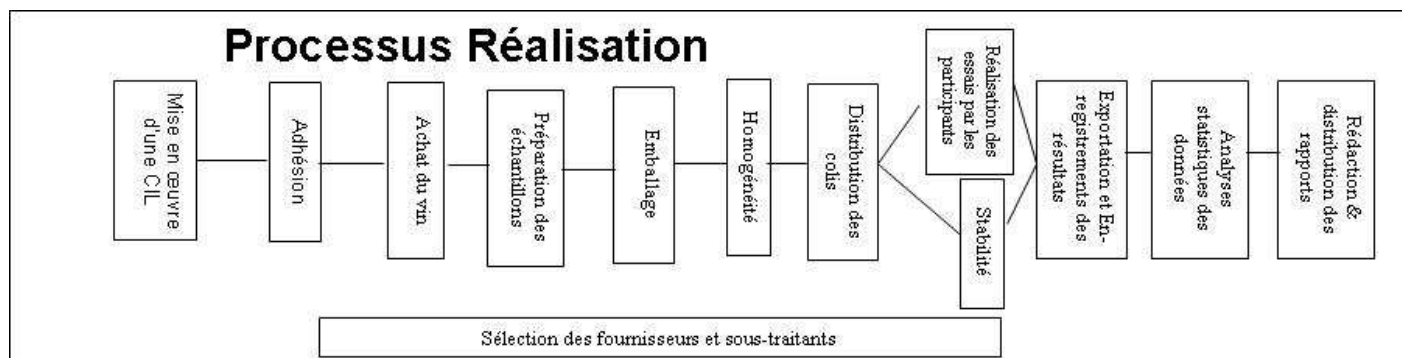
- Tous les laboratoires français ou étrangers réalisant des analyses sur le vin peuvent participer à nos campagnes tant qu'ils s'engagent à respecter nos consignes.

Confidentialité :

- L'identité et les résultats des laboratoires ne sont connus que par les laboratoires et le coordinateur des CIL.
- Chaque laboratoire dispose d'un n° d'identification qui lui permet d'apporter la preuve de sa participation aux CIL.

Fonctionnement de la Chaîne d'Analyses :

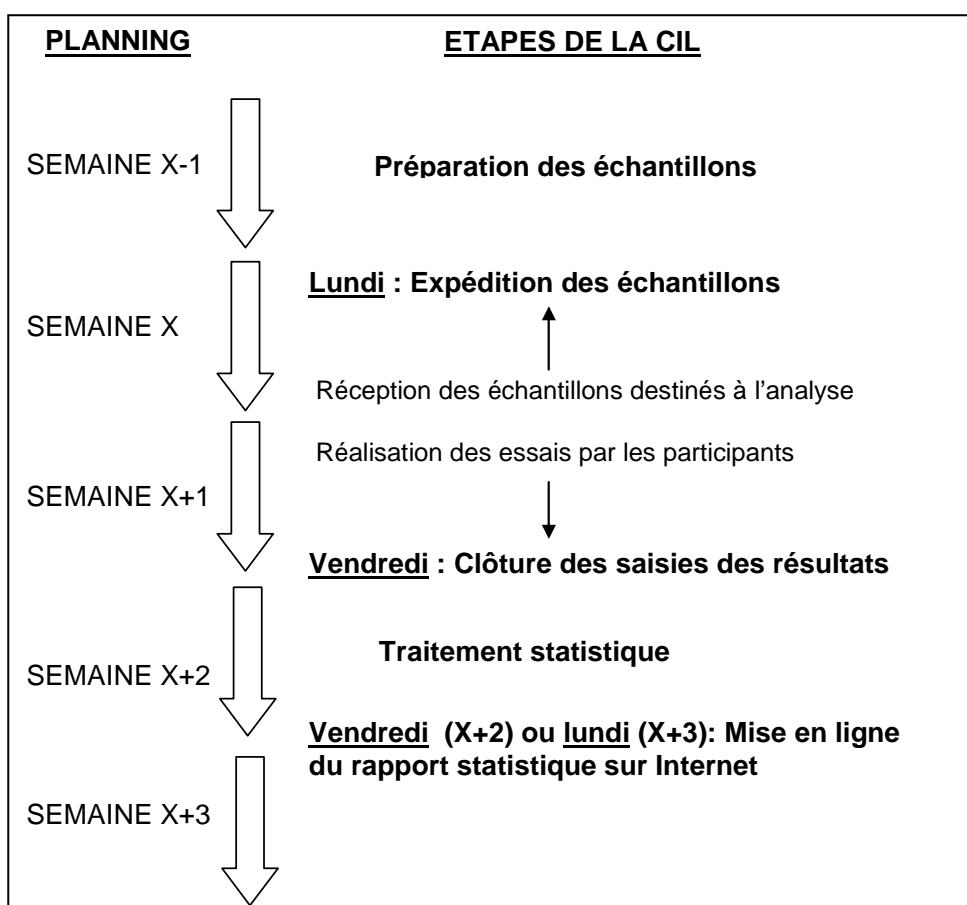
- Assuré par l'œnologue coordinateur de la Direction Nationale.
- Processus de réalisation d'une campagne de CIL :



- Pour mener à bien chacune de nos CIL, nous faisons appel à des fournisseurs et sous-traitants :
 - À un centre d'embouteillage, pour la préparation des échantillons.
 - Aux services postaux, pour la distribution des échantillons en France et dans Union Européenne et à un transporteur express pour les laboratoires hors UE.
 - À un laboratoire « référent » (accrédité) pour la réalisation d'essais destinés à évaluer statistiquement l'homogénéité du lot et la stabilité des échantillons.

Planning détaillé de chaque CIL :

- X = la semaine théorique d'expédition des échantillons.



Campagne de CIL 2010:

- Organisation d'une campagne de janvier à décembre,
- Prévion de 8 CIL vin tranquille pour la campagne + 2 CIL vin effervescent,
- 200 participants escomptés.

Calendrier prévisionnel 2010 :

CIL Œnologues de France 2010			
CIL 10-1 - semaine 3 • 1 brique vin rouge	CIL 10-2 - semaine 10 • 1 bouteille vin blanc	CIL 10-3 - semaine 14 • 1 brique vin rosé • 1 bouteille efferves. (Brut <15g/L)	CIL 10-4 - semaine 20 • 1 brique vin rouge
CIL 10-5 - semaine 26 • 1 bouteille vin blanc	CIL 10-6 - semaine 35 • 1 bouteille vin rouge	CIL 10-7 - semaine 44 • 1 brique vin rosé • 1 bouteille efferves. (> 15 g/L)	CIL 10-8 - semaine 49 • 1 bouteille vin blanc

Grille des tarifs :

Pour les laboratoires français				
Prestation	Tarif adhérent UOEF		Tarif non adhérent	
Participation à 8 CIL (Vins tranquilles)	535,12 € HT	640 € TTC	622,91 € HT	745 € TTC
Participation à la CIL Effervescent < 15 g/L	37,63 € HT / 45 € TTC			
Participation à la CIL Effervescent > 15 g/L	37,63 € HT / 45 € TTC			
Tarif pour 1 brique supplémentaire	15,89 € HT / 19 € TTC			
Tarif pour 1 bouteille supplémentaire	19,23 € HT / 23 € TTC			
Pour les laboratoires à l'étranger				
Prestation	Tarif adhérent		Tarif non adhérent	
Participation à 8 CIL (Vins tranquilles)	765 € net de taxes		865 € net de taxes	
Participation à la CIL Effervescent	50 € net de taxes			
Tarif pour 1 brique ou 1 bouteille supplémentaire	41 € net de taxes			

Pour participer à notre Chaîne d'Analyses nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous retourner le « [bulletin d'inscription](#) ».

Possibilité de commander des échantillons supplémentaires pour chaque CIL.

- En cas de commande en cours d'année, merci d'effectuer la commande au minimum 21 jours avant la date théorique d'expédition afin de prévoir leur préparation.

Etude statistique des données des laboratoires :

L'étude statistique est réalisée selon la procédure **Etude statistique**.

Étape 1 : recueil des données

Étape 2 : cohérence des données

Les fiches dont les résultats sont indiqués comme <LQ et les fiches dites « incohérentes » (problème de traçabilité ou erreurs d'unité ou résultats incohérents) sont exclues de l'étude statistique selon la procédure **Etude statistique**.

Étape 3 : exploitation des données pour chaque paramètre

- ⇒ La valeur assignée m , l'écart-type de reproductibilité σ_{repro} et l'écart-type de répétabilité $\sigma_{\text{répét}}$ sont calculées à l'aide d'algorithmes d'estimation robustes de moyennes et d'écart-types fournis par la norme NF ISO 13528 « Méthodes statistiques utilisées dans les essais d'aptitude par comparaisons interlaboratoires ».
Ces algorithmes sont des méthodes robustes qui permettent de pondérer l'influence des valeurs dites « aberrantes ».
- ⇒ Lors de l'estimation robuste de la répétabilité avec $\sigma_{\text{répét}}$, le nombre de mesures répétées dans les conditions de répétabilité par un laboratoire doit être identique pour les laboratoires participants à l'étude de répétabilité. Deux mesures sont considérées et retenues sur un même échantillon par les laboratoires participants à l'étude de répétabilité.
- ⇒ Les valeurs σ_{repro} et $\sigma_{\text{répét}}$ ne sont pas estimées selon deux cas :
 - Cas 1 : si moins de 8 laboratoires sont retenus ou si la majorité des résultats est égale à 0 alors la présentation des résultats est simplement donnée.
 - Cas 2 : si l'incertitude élargie de reproductibilité est supérieure à 100% alors une limite supérieure est donnée correspondant à environ 95% des résultats inférieurs à cette limite.

L'ensemble des calculs est validé après avoir examiné les conclusions de l'étude sur l'homogénéité et la stabilité des échantillons envoyés.

Étape 4 : Préparation du rapport pour les laboratoires participants

Le rapport envoyé aux participants contient :

- Les définitions et légendes du rapport
- Des exemples d'interprétation
- Commentaires
- Synthèse globale des résultats
- Description numérique et graphique des résultats par paramètre
- Synthèse détaillée des résultats obtenus pour toutes les méthodes

Les informations données pour chaque paramètre sont :

- Le nombre de fiches retenues et exclues.
- La valeur assignée « m » et son incertitude type « u_m ».
- L'écart-type de reproductibilité « σ_{repro} » et l'incertitude absolue et relative élargie ($2 \times \sigma_{\text{repro}}$ et $2 \times CV_{\text{repro}}$).
- L'écart-type de répétabilité « $\sigma_{\text{répét}}$ ».
- La limite de reproductibilité « R » et la limite de répétabilité « r ».
- La répartition des fiches retenues selon leur Zéta-score lorsque le laboratoire a fourni l'incertitude associée à son résultat.
- La répartition des fiches retenues avec un histogramme et des limites de surveillance et d'action.

Bilan statistique des résultats des Chaînes d'Analyses :

- Les résultats des exploitations statistiques de chaque CIL enrichissent notre base de données permettant ainsi de comparer l'exactitude des méthodes d'analyses.
- Les rapports statistiques depuis décembre 2003 sont en ligne sur la partie sécurisée de notre site Internet.
- Le bilan statistique des résultats des CIL de mars 2002 à décembre 2008, soit 66 essais interlaboratoires, est en ligne. Le rapport intégrant les résultats 2009 sera mis en ligne courant 2010.
- Ce bilan sert de base de discussion avec l'Administration pour proposer une valeur limite (une incertitude de reproductibilité interlaboratoire élargie) par paramètre qui pourra servir de référence officielle aux laboratoires.

Communication aux participants par courrier électronique:

- De la date d'expédition des échantillons, du laps de temps pour réaliser les essais, de la date limite de retour des résultats, de différentes informations quant à la participation aux services précédents ...
- De la date de mise en ligne sur notre site Internet du rapport statistique.
- D'une enquête et d'un bilan de satisfaction.
- Des éléments permettant aux participants de communiquer avec la Chaîne d'analyses (cf. partie du plan de campagne : « Instructions aux participants »)
- En cas de modification majeure dans la conception ou le fonctionnement de la campagne (Planning modifié, modification du type de vin, délai de saisie des résultats... etc) ou, d'arrêt momentané de la CIL par le coordinateur, les participants sont prévenus au plus tôt, ainsi que lors de la reprise du déroulement de la CIL.
- Si l'homogénéité et/ou la stabilité du lot n'est pas vérifiée, alors la CIL se poursuit normalement. Le rapport statistique fera état de la non homogénéité et/ou de la non stabilité du lot, dans le paragraphe du rapport statistique « Information du rapport / Qualité du matériau ».

INSTRUCTIONS AUX PARTICIPANTS

Les échantillons des comparaisons interlaboratoires :

- Doivent être traités de la même manière que les échantillons habituels de vos clients.

Choix de la méthode d'essai :

- Vous pouvez utiliser la méthode de votre choix pour effectuer vos essais si celle-ci est conforme aux modes opératoires utilisés en routine dans votre laboratoire.
- Afin que les résultats obtenus par différentes méthodes d'essai puissent être comparés et commentés, merci de nous envoyer des précisions sur les méthodes que vous utilisez.
- Dans certaines circonstances exceptionnelles, nous pouvons vous demander de réaliser vos essais avec une méthode spécifiée.

Instructions spécifiques sur la façon d'enregistrer et de rapporter vos résultats :

- Vérifiez si vos résultats sont en accord avec les unités de mesures demandées.
- Prenez connaissance du nombre de chiffres significatifs pour l'expression de vos résultats. Ces chiffres vous sont rappelés avec la lettre accompagnant chaque échantillon.
- Cochez pour chaque paramètre et méthode si vous êtes accrédités COFRAC.
- Dans le cas de méthodes non définies (méthodes autres) merci de nous faire parvenir votre mode opératoire.
- Tenez compte de la date limite pour rendre les résultats de vos essais afin qu'ils soient pris en compte dans l'analyse statistique.
- **Aidez-vous du fichier « Aide Internet ».**

COMMENT COMMUNIQUER ?

Afin de mieux répondre à vos attentes, et dans un souci d'amélioration continue de notre service, nous mettons à votre disposition ces fiches.

La « Fiche de réclamation » :

- Pour améliorer la qualité de nos services, nous vous demandons de compléter cette fiche si vous avez constaté un éventuel écart, suite par exemple à un autocontrôle : délai de réception des échantillons anormalement élevé, mauvaise validation informatique des résultats...
- Attention, nous vous demandons de refuser absolument les colis arrivant détériorés. Veillez remplir le constat de dégradation avec l'agent postal. Vous recevrez ainsi, gratuitement, dans les plus brefs délais, un échantillon de remplacement.

La « Fiche d'amélioration de la Qualité » :

- Elle est à votre disposition pour que vous puissiez nous faire part de votre avis sur nos CIL.

De plus, pour toute questions concernant la chaîne d'analyses, vous pouvez joindre le Coordinateur par téléphone ou email.

Le site Internet :

Le site de l'Union est un espace d'échange privilégié.

A travers la page consacrée à la Chaîne d'analyses, vous pourrez accéder à divers services : téléchargement du bulletin d'inscription, informations sur le calendrier des services, les mises à jour des paramètres analysés et des méthodes utilisées...

La Commission Laboratoire a aussi sa page réservée. Là vous y trouverez les thèmes et dates des stages. Diverses informations concernant l'actualité des laboratoires y seront aussi mentionnées.

Réunion annuelle de la Commission Laboratoire

- Organisée lors du Congrès National.
- Pour recueillir vos commentaires, prendre en compte vos attentes, améliorer nos services et envisager l'organisation de la campagne suivante.

Mention légale :

Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à

chaîne-analyses@oenologuesdefrance.fr

Les coordonnées des membres de la Chaîne d'analyses et des sous-traitants/fournisseurs

Président de la Commission Laboratoire (groupe consultatif), responsable technique de la Chaîne d'analyses :

Daniel PERALDI
Laboratoire Daniel Péraldi
La Galante ; RN 7
13590, LE CANET DE MEYREUIL
☎ : 04.42.12.52.87
✉ : labo.peraldi@orange.fr

Coordinateur de la Chaîne d'analyses et traitement statistique:

Coordinateur Aurélien JAYAT
Union des Œnologues de France
21-23, rue de Croulebarbe
75013 PARIS
☎ : 01.58.52.20.25
✉ : chaine-analyses@oenologuesdefrance.fr

Traitement statistique Philippe CAILLAUD
Union des Œnologues de France
21-23, rue de Croulebarbe
75013 PARIS
☎ : 06.81.15.98.31
✉ : philippe.caillaud@wanadoo.fr

Fournisseurs d'échantillons :

S.A Trilles
Stéphane ROUX
Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN
☎ : 04.67.35.57.04

Chambre d'agriculture de la
Gironde Service Vigne & Vin
Delphine GIRAUDON
17, cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux cedex
☎ : 05 56 35 00 00

Transporteurs :

La Poste
☎ : 3634

TNT International
94140 ALFORTVILLE

Laboratoires référents :

Chambre d'agriculture de la Gironde
Service Vigne & Vin
Delphine GIRAUDON
17, cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux cedex
☎ : 05 56 35 00 00
✉ : d.giraudon@gironde.chambagri.fr

Laboratoire 210
Philippe BRUNEL
78, Grande Rue
69220 CERCIE
☎ : 04.74.66.85.04
✉ : labo210-cercie@beaujolais.com

Laboratoire Dubernet
Matthieu DUBERNET
9, quai d'Alsace
11100 NARBONNE
☎ : 04.68.90.92.00
✉ : labo.dubernet@dubernet.com

Laboratoire ICV Maurin
Marc SAMIRANT
La Jasse de Maurin
34978 LATTES
☎ : 04.67.07.04.90
✉ : icv_maurin@icv.fr

Laboratoire ICV Nîmes
Gérard SANCHEZ
ZI Saint Césaire
30900 NÎMES
☎ : 04.66.64.70.82
✉ : arabourdin@icv.fr